LA LAINE A LONDRES

(*De notre correspondant particulier*)

Londres, le 7 juillet 1886.

Les 28.000 balles qui composaient les catalogues d'hier et d'aujourd'hui n'offraient qu'un intérêt médiocre au négoce et surtout à la fabrique française. Ce sont, depuis le début des présentes enchères, les premiers catalogues qui contenaient une énorme proportion de laines croisées, de scoured défectueuses de toutes provenances, et une quantité normale de laines du cap de Sonne Espérance; de semblables catalogues, dont on aura encore forcément un assez grand nombre d'ici à la clôture, le 17 juillet, auront pour effet de surexciter encore l'animation avec laquelle toutes les bonnes laines moyennes sont recherchées.

On peut, dès à présent, prévoir que nos ventes clôtureront en hausse marquée sur les cours du début et cette hausse ce sont les anglais qui surtout la subiront ; ils paieront aussi l'erreur qu'ils ont commise en s'abstenant presqu'entièrement pendant les premiers jours de vente. Etant donné l'absence générale de stock à l'intérieur il était évident que les anglais devraient un jour se mettre aux achats et que ce jour là les prix s'en trouveraient plus élevés ou tout au moins plus fermes.

Aujourd'hui comme hier, ce sont les Anglais qui ont pris le gros des quantités offertes. L'Amérique s'est également mise aux achats et enlève à de hauts prix toutes les laines de forte nature et de grand rendement qu'elle peut rencontrer surtout en Adelaïde et Nouvelle-Zélande.

(Voir à la partie commerciale de notre grande édition les circulaires de MM. les courtiers et nos avis lainiers).

Incendie de l'Université de Bruxelles

Voici des détails sur cet incendie, que nous avons annoncé hier par dépêche :

Mercredi, vers midi quarante, les étudiants qui assistaient aux examens à l'Université, s'aperçurent que de la fumée s'échappait de l'aile gauche de cet établissement, du côté de la place de l'Université.

Au bout de quelques instants, le feu avait envahi toute cette partie de l'édifice, et tout l'étage supérieur — il y a deux étages — était détruit, ainsi que la toiture.

Le feu, alors, prit une nouvelle extension et bientot il se communiqua à la bibliothèque qui se trouve au 2e étage, à l'angle de l'aile et du bâtiment principal. En peu d'instants le dôme devint la proie des flammes. A 1 heure après-midi, le feu faisait rage; c'était terrible à voir. Vers 1 h. 10, un fracas formidable se fit entendre ; c'était la coupole qui s'effondrait dans la salle académique.

Bien que le feu fut combattu avec énergie, la salle académique fut bientôt détruite de fond en comble; le lustre se détacha, les colonnes s'écroulèrent. C'est un désastre complet.

Des chutes de briques, de pièces de bois, etc., se succèdent sans cesse avec grand bruit. Tout à coup un nouvel effondrement se produit ; on voit deux hommes se sauver, comme il peuvent, de la fournaise; c'est une colonne et une forte partie de maçonnerie qui viennent de s'écrouler ; un des pompiers est blessé à la tête, malgré son casque ; il est pâle comme un mort, et est près de s'évanouir ; on court vers lui ; le docteur Requette déclare que la blessure est peu grave ; un autre pompier est tombé sur le dos ; il est assez souffrant, mais rien de grave cependant.

Vers 3 heures on était maitre du feu.

Les dégâts et pertes sont extrêmement considérable. La salle de la bibliothèque est fortement endommagée; les deux tiers des ouvrages scientifiques ont pu être sauvé.

Le couvent des sœurs de Notre-Dame du Saint-Sacrement, contigu au bâtiment de l'Université, été détruits.

La cause de l'incendie est inconnue.

Les blessés sont au nombre de cinq. Outre deux pompiers de Bruxelles, il y en a deux de Curcghem. Un agent de police de Bruxulles a fait une chute dans la salle de la bibliothèque.

On signale un incident émouvant : Plusieurs étudiants, en train de sauver les livres de la bibliothèque, ont été enfermés dans cette salle où le feu sévissait déjà. Ils ont pu, fort heureusement, se faire ouvrir à temps.

Le sinistre est généralement attribué à l'imprudence pes ouvriers qui travaillaient à la reconstruction de l'aile gauche de l'université et qui, dit-on, auraient laissé tomber des cendres de pipe ou une allumette non éteinte sur les travaux.

On parle d'un million de dégâts.

L'Université de Bruxelles, était un établissement libre, fondé par les libéraux. C'est le seul établissement d'enseignement que les Francs-Maçons aient créé au monde sans le secours d'un gouvernement quelconque.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La distribution du pain aux indigents. — Quel est le mode de distribution du pain aux indigents des autres villes de France ? Voilà ce que nous fait connaitre la seconde partie du rapport de M. Alexandre Faidherbe dont nous avons commencé l'analyse dans l'un de nos derniers numéros.

Dans la plupart des villes, les indigents vont, comme à Roubaix, chercher le pain eux-mêmes aux centres de distribution. Mais Bordeaux a onze centres, Reims en a cinq ; Arras, Rouen et Nancy en ont plusieurs. Il est regrettable que la lettre adressée aux municipalités soit restée muette sur ce point important.

A Bordeaux « le Bureau de Bienfaisance se réserve la faculté de distribuer tout ou partie du pain second au moyen de bons à prendre chez les adjudicataires. »

A Cambrai « le pain distribué aux pauvres est pris par ceux-ci, moyennant un bon que leur délivre le Bureau de Bienfaisance, chez tel boulanger, à leur convenance, de la ville, et est payé par cette administration charitable aux prix de la taxe officielle. »

Au Havre « des bons de valeur ont été mis en circulation à partir du 1er janvier 1881, par le Bureau de Bienfaisance. Ces bons ont été fixés à 0 fr. 50 c.; ils sont servis chez tous les boulangers de la ville. Ils ne donnent pas droit à une quantité de pain déterminée, cette quantité variant avec le prix du pain.

A Tours, comme à Reims, on a voulu se prémunir contre certains abus, et « le bon remis aux indigents porte qu'il est expressément défendu » aux boulangers, sous peine d'amende (50 fr.) et » d'exclusion de fourniture, d'échanger les bons » de pain contre de l'argent, auquel cas l'exclusion » des secours sera, en outre, prononcée contre l'indigent. »

A Saint-Etienne « les bons délivrés aux indigents sont valables chez tous les boulangers de » la ville. Il n'y a toutefois pas d'engagement de » passé. Le syndicat de la boulangerie et le Conseil » d'administration du Bureau de Bienfaisance » peuvent demander la révision du prix fixé toutes les fois qu'ils le jugent convenable.

Lille est la seule des villes consultées qui fasse distribuer à domicile le pain aux indigents. Il serait intéressant de se renseigner sur la manière dont elle procède, ses quartiers ouvriers ressemblant à peu près aux nôtres.

Le rapporteur ajoute ensuite :

« Nous nous sommes, Monsieur le Maire, scrupuleusement abstenus de toute réflexion, ne » croyant pas possible de juger à distance des motifs qui peuvent porter les municipalités à préférer un système plutôt qu'un autre. Ce que » nous avons cherché, ce sont des lumières qui nous » permettent de faire mieux ce que nous aimons à » faire pour nos ouvriers, alors qu'ils sont éprouvés par le chômage, la maladie ou les charges » de famille. »

Puis il dit que ce serait une erreur de croire que ces questions n'aient point préoccupé les prédécesseurs du conseil actuel.

Dans la séance du 16 novembre 1882, en effet, M. Vaissier déposait un vœu tendant à l'adoption du système d'une distribution de bons de pains, avec lesquels « le pauvre ne devra plus parcourir » la ville pour aller chercher un secours qu'il » reçoit de la charité publique, puisque, avec ces » bons, il pourra s'approvisionner chez le boulanger le plus rapproché de chez lui (de là, abolition pe la perte de temps). »

Ce vœu, renvoyé à la commission de l'assistance publique avec d'autres propositions similaires, donna lieu dans la séance du 15 décembre suivant, à une discussion qui, bien qu'incomplète, ne manque pourtant pas d'intérêt.

D'abord la commission reconnait *qu'il y a des améliorations à apporter tant sur le mode de distribution que sur la qualité fournie.*

Toutefois elle émet l'avis :

1° Que la boulangerie coopérative reste chargée » de la fourniture du pain, attendu que le divi» dende distribué chaque année est de beaucoup » supérieur au rabais de 8 0[0 offert par le syndi» cat des boulangers ;

» 2° Que la qualité soit la même que celle fournie à tous les clients de la société ;

» 3° Que le pain soit distribué à domicile, avec » la voiture ordinaire de la société, sur une liste » fournie chaque semaine par le bureau. »

Enfin la commission estime que le Conseil doit s'assurer par tous les moyens possibles que la société coopérative ne fabrique pas un pain particulier pour les indigents, et M. Bonne trouve légitime la prétention du Conseil de s'assurer qu'on tient compte de ses prescriptions. Finalement la question est renvoyée à un nouvel examen.

Tels sont les principaux renseignements qui ont paru de nature à intéresser la municipalité et et que celle-ci jugera sans doute utile de communiquer aux administrateurs du Bureau de bienfaisance.

Au rapport de M. Faidherbe, est annexé un intéressant *nota* que nous croyons devoir reproduire *in-extenso*.

« En 1885, le bureau de bienfaisance a distribué » 218.974 k. 50 de pain bis au prix moyen de » 0 fr. 2701 le kilog. soit 59,210 fr. 70 c. ; d'où il » faut déduire 23 0[0 ou 13.618 fr. 46 c., ce qui ramène la dépense totale de pain bis à 45.592 fr. » 24 c.

» Le Bureau a également distribué 112.658 k. 50 de pain blanc, au prix moyen de 0 fr. 3278, soit pour une somme de 36.929 fr. 46 c., qui se réduit à 28.435 fr. 68 c., déduction faite de la remise de 23 0[0.

» Si le pain bis eût été remplacé par du pain blanc, il y aurait eu de ce chef une augmentation de 12.569 fr. 14 c. ramenée à 9,678 fr. 24 c. après déduction de la susdite remise de 23 0[0.

» En résumé, la dépense nette du pain distribné par le Bureau de Bienfaisance en 1885, s'est élevée à :

Pain bis.	45.593 fr.	24
Pain blanc.....	28.435	68
Total.....	74.027 fr.	92

» Elle eût été de 83.706 fr. 16 si l'on n'eût fourni que du pain blanc.

» Ajoutons qu'en réalité il faudrait encore diminuer ces sommes de 2 0[0 affectés par la société de consommation au fonds de réserve, sur lequel le Bureau conserve ses droits soit 2.174 fr. 18 c.

Eaux de l'Espierre. — La mairie nous prie de rappeler que l'enquête relative au projet d'épuration des eaux de l'Espierre est ouverte à la préfecture, depuis le 1er juin dernier, et sera close le 15 juillet courant.

Toutes les personnes qui ont des observations à présenter, pour ou contre ce projet, sont priées de les formuler, sans retard, si elles ne veulent pas arriver après la fermeture de l'enquête.

Nous publions de nouveau, ci-après, à titre de renseignement pour les intéressés, l'arrêté qui a été pris à ce sujet, par M. le préfet du Nord, à la date du 30 mai 1886 :

République française. — Préfecture du Nord

Avant-projet d'assainissement de l'Espierre

ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Nous préfet du département du Nord, officier de la Légion d'honneur,

Vu les pièces de l'avant-projet présenté par MM. les ingénieurs des ponts-et-chaussées pour le compte des villes de Roubaix et de Tourcoing, en vue de l'épuration des eaux de l'Espierre:

Vu les instructions de M. le ministre des travaux publics;

Vu la délibération du Conseil municipal de Roubaix, en date du 21 mai 1886;

Vu la lettre de M. le Maire de Tourcoing en date du 29 mai 1886 ;

Vu le titre 1er de la loi du 3 mai 1841 et l'ordonnance réglementaire du 18 février 1834 ;

Considérant qu'il y a lieu de soumettre le projet aux formalités d'enquête d'utilité publique voulues par les lois et ordonnances précitées ;

Arrêtons,

Article 1er. — Les pièces de l'avant-projet ci-dessus visées, seront déposées pendant un mois et demi, du 1er juin au 15 juillet, à la préfecture (division des travaux publics), afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Art. 2. — Un registre d'enquête sera ouvert au même lieu et pendant le même délai, pour recevoir les observations qui seraient faites sur l'avant projet dont il s'agit.

Art. 3. — Une commission composée de neuf membres se réunira à la Préfecture du Nord, à l'expiration du délai ci-dessus fixé, pour, dans un délai d'un mois, donner son avis tant sur le projet que sur les observations auxquelles il aurait donné lieu.

Art. 4. — Sont nommés membres de cette commission MM. Testelin, sénateur, président du Conseil général du Nord, président; Albert Legrand, conseiller général, président du syndicat de l'Espierre et du Trichon; Delfosse, président de la Chambre de commerce de Roubaix; Jonglez, président de la Chambre de commerce de Tourcoing; J. Decroix, vice-président de la Chambre de commerce de Lille ; Mathias, président de la Société industrielle du Nord de la France; Tellier, président de la Société des agriculteurs du Nord; Cornut, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur ; Kolb, ingénieur, administrateur délégué de la maison Kuhlmann.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié et affiché dans les communes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Croix, Wasquehal et dans les communes environnantes.

Ces publications seront constatées par des certificats de maires.

Fait à Lille, le 30 mai 1886. *Le préfet du Nord,* JULES CAMBON.

Une enquête d'utilité publique est ouverte au sujet du classement des alignements de la rue de la Sagesse.

Pendant quinze jours, du 5 au 21 juillet courant, le projet et les pièces ci-dessus visées seront déposés au secrétariat de la Mairie, afin que les habitants puissent en prendre connnaissance.

A l'expiration de ce délai, les 22, 23 et 24 dudit juillet, de 3 à 4 heures du soir, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, M. Louis Pluquet, maire de Croix, recevra les réclamations et les observations relatives à l'utilité publique du projet dont il s'agit.

Ecole nationale de musique. — Voici la fin des résultats des concours de fin d'année :

CLASSE DE PIANO (ÉLÈVES HOMMES). — Professeur : M. L. Montagne. — 1re division 1er prix avec *mention* M. Albert Desbonnet ; 1er prix, M. Pierre Lonck ; 2e prix avec *mention* M. Emile Cordonnier ; 2e prix, M. Eugène Deleporte : accessit, M. Désiré Carette. — 2e division. 3e prix *ex aequo* MM. Léon Cordonnier et Achille Vromart.

CLASSES DE PIANO (ÉLÈVES FEMMES). — *1re classe* Professeur : Mme Prus-Seynave. — Division d'excellence. 1er prix (*médaille*), Mlle Léontine Nuyts; 2e prix *ex-aequo* avec *mention*, Mlles Gabrielle Bouillet et Aline Turbelin : 3e prix, Mlle Louise Mercier. — 1re division. 1er prix, Mlle Zulma Devriendt. — 2me division. 1er prix, Mlle Jeanne Delinval ; 2e prix, Mlle Coralie Inglebert ; accessit, Mlle Jeanne Honorez.

1re *classe bis*.— Professeur : Mme Dubiu-Letellier. — Division d'excellence. 1er prix (*médaille*), Mlle *Jeanne Duhamel*. — 1re *division*. 1er prix *ex-aequo*, Mlles Marthe Herat et Jeanne Wante. 2e prix avec mention, Mlle Marthe Vandermeeren ; accessit, Mlle Victorine Berson.

3es CLASSES. Professeurs : Mlles Roussiez et Adèle Prusse.— 1re division. 1er prix *ex-aequo*, Mlle Jeanne Honorez, élève de Mlle Roussiez, et Gabrielle Vancommelbeck élève de Mlle Prus ; accessit, Mlle Louise Nison, élève de Mlle Prus ; 2e division 1er prix, *ex-aequo*. Hélene Pauwels et Alice Cauët, élèves de Mlle Roussiez ; 2e prix, Mlle Henry, élève de Mlle Prus : 3e prix *ex-aequo*, Mlles Elise Despretz et Gabrielle Paris, élèves de Mlle Prus ; accessit, Mlle Antoinette Carette.

La société de gymnastique, la *Roubaisienne*, ne prendra point part, comme nous l'avions annoncé, au concours qui aura lieu à Douai dimanche et lundi prochains. Nos gymnastes participeront seulement à la fête offerte aux sociétés de l'association régionale.

Une nouvelle disparition. — Un garçon de quinze ans a disparu depuis quinze jours du domicile de son père, M. Auguste Vanderbuq, marchand de pommes de terres frites, rue du Tilleul prolongée, 12. Cet enfant était vêtu d'une blouse bleue, d'un pantalon en coton gris et blanc, chaussé de sabots et ne portait aucune coiffure.

TOURCOING

INCENDIE CONSIDÉRABLE.— L'année 1886 est réellement néfaste pour notre ville au point de vue des incendies. Depuis six mois le feu a causé, à six ou sept reprises différentes, des dégâts considérables et c'est pas milliers que les compagnies d'assurances comptent bientôt les pertes qu'elles ont éprouvées à Tourcoing dans un laps de temps aussi restreint.

Jeudi matin un peu avant huit heures, le tocsin jetait de nouveau ses notes lugubres et on apercevait une fumée noirâtre dans la direction de la place Thiers. Le feu avait pris à l'important peignage de laines de M. Félix Lorthiois.

Cet établissement comprend un bâtiment d'une longueur d'environ cent mètres en façade sur la rue Watinne. Ce bâtiment, dont la plus grande partie est élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et sous-sol, sert de magasin de laines brutes et peignées, de salle de triage et renferme aussi les bureaux. A l'extrémité se trouve l'emplacement de la machine à vapeur et des générateurs. Le peignage est adossé à ces constructions et est bâti à simple rez-de-chaussée sur caves voûtées.

C'est dans le sous-sol du bâtiment de magasin que l'incendie s'est déclaré vers sept heures et demie. Ce sous-sol renfermait des peignés et des blousses, et on ne sait trop comment le feu a pris.

Les ouvriers de l'usine tentèrent de combattre les flammes, mais n'y parvenant pas, il fallut demander des secours. Un vent assez violent soufflait, aussi l'incendie n'avait pas tardé à gagner le bâtiment tout entier en prenant en quelques instants des proportions effrayantes.

Le feu gagnait la salle des machines et menaçait sérieusement le café Moors situé de l'autre côté de la rue. Une fumée intense se dégageait du foyer de l'incendie et en rendait l'approche difficile ; des touries de produits chimiques détonnaient avec fracas et il n'était pas possible de stationner à 25 ou 30 mètres, tant la chaleur était forte.

Au premier signal les pompiers avaient amené leur matériel : la pompe métallique et les petites pompes à bras furent installées rue Wattinne. La plus forte des deux pompes à vapeur, l'autre est en réparation, fut installée dans le jardin de M. Lorthiois, et bientôt on put de tous côtés déverser des torrents d'eau sur le bâtiment incendié.

Sur la demande qui avait été faite par téléphone à Roubaix, M. le Commandant Deniau s'empressa d'amener une pompe à vapeur sous la conduite de M. le lieutenant Bonnave-Pecqueur, qui apporta rapidement dans les secours son appoint sérieux.

Tous les efforts tendaient à préserver la salle de la machine et le peignage : on y réussit pour ce dernier; quant à la machine à vapeur elle paraît assez sérieusement détériorée.

Afin d'éviter des accidents on avait immédiatement lâché les vapeurs et vidé les générateurs après avoir éteint les fourneaux.

Une partie de la façade n'avait pas tardé à s'écrouler dans la rue Wattine, mettant à découvert un brasier dans lequel on voyait des balles de laines se consumer avec une facilité dont on ne se faisait pas idée jusqu'alors.

Les bureaux ont aussi été détruits ; dès le commencement de l'incendie on s'était empressé de mettre en lieu sûr le coffre-fort qui contenait des valeurs importantes.

Les dégâts, qu'il serait difficile d'évaluer maintenant d'une façon precise, sont considérables, et nous ne serions pas surpris de les voir s'élever à près d'un million. Le bâtiment incendié était assuré pour 110,000 fr. et contenait 1,500,000 francs de marchandises, non compris le mobilier de bureau et de magasin, et sans tenir compte de la valeur de la machine qui, avons-nous dit, semble bien endommagée.

M. Felix Lorthiois avait, paraît-il, fait des achats importants ces derniers temps en raison du mouvement d'affaires actuel; on prétend même qu'il ne serait pas suffisamment couvert.

L'établissement était assuré pour une somme de 2.500,000 fr. aux Compagnies : l'*Unicorn*, la *France*, la *Nationale*, la *Providence*, *The Liverpool*, *The Royal*, *The Guardiane*, la *Renaissance*, l'*Abeille*, la *Paternelle*, l'*Aigle* et le *Nord*.

Le peignage consumé occupait 300 à 400 ouvriers qui seront forcés de chômer quelque temps.

Une foule énorme a stationné pendant toute la matinée place Thiers et boulevard Gambetta. Les autorités avaient pris toutes les mesures d'ordre nécessaires et il ne s'est heureusement produit aucun accident.

Les pompiers de Roubaix se sont retirés vers midi 1[2, une fois le plus grave danger conjuré. Mais l'incendie n'était pas encore reprimé et il faudra continuer pendant toute l'après-midi à inonder les débris fumants. Les pompes à vapeur et les bouches à incendie devront fonctionner quelque temps encore, peut-être même une partie de la nuit, tant est considérable l'amoncellement des matières encore embrasées. J. P.

Un commencement d'incendie s'est produit hier, à onze heures du matin, dans la filature de coton de Mme veuve J.-L. Jacquart, rue de la Croix-Rouge. A la suite d'un échauffement de coussinet le feu s'est déclaré dans la salle des batteurs. L'incendie aurait pu prendre de sérieuses proportions sans la promptitude avec laquelle les secours ont été apportés. Les ouvriers ont mis immédiatement en baterie la pompe de l'établissement et sont parvenus à éteindre assez promptement les flammes qui avaient déjà endommagé l'une de machines. Les dégâts évalués de 1,500 à 2,000 fr. sont couverts par une assurance.

Service des eaux. — De toutes parts surgissent les plaintes les plus vives à propos du manque d'eau et malgré la parcimonie apportée dans la distribution, puisque les fontaines publiques ne sont ouvertes qu'une ou deux heures par jour, plusieurs industriels, depuis quelques temps déjà, n'ont plus, avant la fin de la journée, l'eau nécessaire pour alimenter leurs générateurs. Nous savons que quelques usines ont été, de ce fait, forcées de chômer.

M. le directeur du service des eaux nous communique l'avis suivant que nous nous empressons de publier :

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Tourcoing, le 7 juillet 1886.

Vous m'obligerez en insérant l'avis suivant :

« En réponse aux réclamations qui lui parviennent, » le Directeur du service municipal des eaux à l'honneur de prévenir les concessionnaires que le maté» riel de Bousbecques marche au complet jour et nuit » en élevant, par 24 heures, 26,000 mètres cubes, mais » qu'il est insuffisant pour satisfaire aux besoins de la » consommation. En conséquence, il n'est pas pos» sible de remédier au manque d'eau signalé dans de » nombreuses usines. »

Roubaix-Tourcoing, le 7 juillet 1886.

A. BINET.

Gardez vos chiens. — Douze de ces animaux rencontrés errant dans la rue ont été mis en fourrière et cinq procès-verbaux ont été dressés à la charge des contrevenants au récent arrêté municipal.

Un rassemblement assez nombreux s'est produit hier matin dans la rue de Tournai. L'auteur du scandale était, paraît-il, un marchand de levure des environs quia été conduit au poste pour donner des explications. Il a été relâché après une sévère admonestation.

Vol. — Un sieur Braye a été arrêté hier pour avoir enlevé un robinet en cuivre des débris de la filature Joire incendiée dernièrement.

C'est la vingt-deuxième fois qu'Eugène Delverge est condamné pour mendicité. Il sera logé encore un mois aux frais de l'Etat.

Neuville-en-Ferrain. — Hier, vers 6 heures du soir, une voiture de marchand de charbon stationnait dans une carrière. Tout à coup le cheval prit le mors aux dents et partit à fond de train dans la direction de la Vieille-Motte. Un jeune homme, Charles-Henri Parent, âgé de 23 ans, tisserand, se jeta résolument à la tête de l'animal et, après avoir été traîné sur une longueur de vingt mètres, il fut assez heureux pour le maîtriser.

Il était temps, car quelques pas plus loin un groupe de petits enfants jouait sur le chemin.

LILLE

L'augmentation des cantons de Lille. — La distribution de jeudi à la Chambre comprend le projet du gouvernement augmentant le nombre des cantons de Lille. Le canton centre comprendrait la commune de la Madeleine et s'appellerait canton Nord. Le canton Sud-Ouest serait divisé en trois : canton Centre, canton Sud-Ouest et canton Sud. Le canton Nord-Est, serait divisé en deux : canton Nord-Est et canton Est.

Examen de brevet simple de capacité. — Voici la liste des jeunes filles qui ont été déclarées admissibles aux épreuves orales :

1re série. — Aline Bény, Jenny Berthelost, Marthe Bislaux, H. Blaintain, Sylvie Bollem, Clémence Bourgeois, Marthe Bourgeois, Georgina Bracelet, Lucie Bricourt, Blanche Bugnard, Marie Chaussavoine, Louisa Challet, Clémence Chuffart, Marthe Colard, Brigitte Colombier, Marie-Clotilde Colombier, Marie Colombier, Jeanne Comere, Berthe Courdent, Célina Crimon, Berthe Daudet, Octavie Debaerd, Emilie Debry.

Elise Decamysck, Thérèse Decoster, Henriette Delahousse, Elisa Delannoy, Jeanne Delescluse, Sidonie Dellemme, Juliette Delory, Pauline Depommier, Emma Dequeker, Marie Desbonnet, Philomène Desprez, Adele Dessaint, Hélène Dhelin, Célina Doisy, Marie Duchâtelet, Palmyre Duflot, Pauline Duhamel, J. Duplay, Cécile Dussesoy, Gabrielle Facq, Marie Faillet, Augustine Ferrand, Pauline France, Irma Garris, Marie Gilles, Marie Goret, Elise Hainaut, Eugénie Hannequart, Juliette Hiroux, Marie Houvenaghen, Marie Jacob, Esther Joubin.

Céline Jourdains, Marie Junker, Adèle Ladrièse, Marie Lajarrige, Marthe Leclercq, Marie Lecouvey, Augustine Lefebvre, Marie-Catherine Lefebvre, E. Lefebvre, Marie-Ursule Lefebvre, Laure Lemaire, Eugénie Lemoine, Marie-Estelle Leprêtre, Claire Liagre, Marie Lootem, Blanche Lecloet, Céline Mercier, Marguerite Messien, Juliette Minart, Louise Monier, Anna Mullier, Marie Parent, Valérie Pauchet, Augustine Plancq, Jeanne Porterois, Angéline Quehem.

Justine Quennelle, Marie Queste, Jeanne Quint, Angèle Sarazin, Marie Schoutteten, Blanche Singer, Valentine Soyer, Julia Thomas, Mathilde Vandenberghe, Julie Varoquer, Marie Vernesse, Jeanne Vervoitte, Louise Vigneron, Adèle Vincre, Clémence Vlinghe.

Deuxième série, Jeanne Avril, Elise Bar, Eveline Bootz, Sophie Brun, Calet de Gravier, Léa Célet, Marie Chartier, Emilie Claise, Angèle Copin, Berthe Cramet, Angèle Delattre, Angèle Delcroix, Céline Delefortrie, Blanche Delestrain, Philomène Denis, Laure Deparis, Louise Druàrd, Berthe Déprens, Jeanne Dubroniel, Palmyre Dubus, Berthe Derycke, Henriette Dupuis, Hélène Descure, Félicie Fontaine, Mélanie Galopin, Berthe Gérard, Sylvie Dubaillon.

Mélanie Dubois, Marie Godfrinet, Juliette Duflot, Marie Gosselin, Berthe Grenier, Marie Dupire, Marie Hénos, Henria Fosterde Rigate, Elise Herdin, Louise Fournier, Berte Labbe, Léonie Hennocq, Marie Leroy, Marie Liébart, Estelle Loyez, Eveline Marichelle, Victoria Martin, Marie Merveille, Eugénie Merssemann, Rosalie Minet, Anna Muller, Hortense Oudart Angèle Parent, Emerique Philippe, Mathilde Prévost, Julienne Richez, Marie Schmit, Angèle Thibot, Léonie Vanroyen, Amanda Willeert, Marie Vermont.

Touchante manifestation. — Hier, vers trois heures, dit la *Vraie France*, la maison portant le n° 11 de la place Gérard, a été le théâtre d'une bien touchante manifestation.

Au deuxième étage de cet immeuble demeure une famille d'ouvriers, dont un des enfants, le jeune Henri Vrandendrissche, est gravement malade depuis près de cinq mois.

Il avait fait sa première communion le matin même, et sur sa demande, Mgr l'archevêque de Cambrai avait résolu d'aller lui admistrer le sacrement de confirmation.

La nouvelle s'était vite répandue dans tout le quartier. Aussi, quand Mgr l'archevêque arriva, suivi de Monsieur le curé de Saint-Pierre-Saint-Paul, il fut reçu par une foule nombreuse, composée su majeure partie de mères de famille, qui tout en sollicitant la bénédiction pour leurs enfants, avaient tenu à former un cortège d'honneur au vénérable pasteur du diocèse.

Pendant tout le temps qu'a duré la cérémonie, la foule s'est tenue respectueuse et silencieuse. Les mêmes manifestations se renouvelèrent au départ de Mgr Hasley. Toute la population ouvrière du quartier s'est alors retirée, profondément touchée de ce précieux témoignage de sympathie accordé à une famille pauvre par le vénérable archevêque de Cambrai qui, sans aucun souci de son âge et des fatigues inhérentes aux tournées pastorales, va partout où il y a une infortune à consoler, une misère à soulager, un grand exemple d'abnégation et de dévouement à donner, dans la mansarde du pauvre comme dans le palais des riches.

CONCERTS ET SPECTACLES

Le concert donné lundi soir par les *Jeunes Aveugles* a obtenu un légitime succès.

L'institution de Ronchin-Lille ne reçoit pas que des aveugles ; les sourds-muets trouvent aussi, sous la direction des frères, avec un adoucissement à leur infirmité, une instruction propre à les armer contre les nécessités de la vie. Un certain nombre de sourds-muets accompagnaient leurs camarades aveugles et étaient chargés de la vente des programmes, au grand étonnement du public qui parvenait à comprendre les offres de ces intéressants commissaires.

Ce qui n'étonnait pas moins, c'est la facilité relative avec laquelle les frères peuvent converser avec leurs élèves au moyen de sons gutturaux articulés d'une certaine façon. Mais il n'entre pas dans le cadre de notre compte rendu de nous arrêter aux merveilles de l'éducation [illegible] de ces déshérités ; peut-être un jour pourrons nous traiter cette question largement et montrer ce que l'abnégation et le dévouement peuvent obtenir.

Le concert commença par l'*ouverture de Philtre*, d'Auber. L'orchestre (Harmonie) marche avec un ensemble remarquable et une grande netteté, on pourrait difficilement désirer mieux d'un orchestre peu nombreux interprétant des morceaux aussi difficiles.

M. A. Gadenne, professeur à l'institution, est un pianiste de talent ; son jeu est élégant, correct et d'une précision absolue. Les *Airs Bohémiens russes*, sont des thèmes sur lesquels sont brodés des variations d'un effet piquant et original. M. A. Gadenne est roubaisien.

L'*Aveugle et l'Harmonie* est une romance, composée spécialement pour MM. Castelain et Mervaillie, qui a obtenu un double succès d'enthousiasme et d'attendrissement. La poésie extatique du frère Eucher et la musique de F. Lavainne, rendues par des voix fraiches, s'alliaient merveilleusement aux accords de l'orgue et du piano.

La *Jota aragonese* de Saint-Saens et la *Valse caprice* de Rubinstein ont été rendues sur le piano à quatre mains de façon à satisfaire les plus difficiles. Il est à remarquer que M. Duhamel et Delille comptent parmi les bons solistes de la musique, l'un comme clarinettiste, l'autre comme flûtiste.

L'air de *Torquato Tasso*, de Donizetti, pour piston, avec accompagnement d'orchestre, a été particulièrement remarqué. M. Bernard phrase correctement et manie son instrument avec aisance. C'est un instrumentiste d'avenir.

L'*Arlésienne*, de Bizet, suite de concert pour piano et orgue, est une exécution artistique qui ne manque jamais de provoquer les applandissements. MM. Gadenne et Duhamel se sont surpassés dans ce numéro. La *Farandole* surtout, d'un rythme absolument enlevant a été bissée.

En résumé, concert très intéressant à tous les points de vue.

L'exécution est surtout caractérisée chez les *jeunes aveugles* par une très grande netteté rythmique. Ce résultat fait honneur à M. Delaroqua leur professeur.

M. A. Gadenne n'est pas le seul roubaisien se trouvant parmi les exécutants, on y comptait également M. Dubamel, M. Dubucquois, 1er alto, privé de sa main droite et M. Enault, 1re hasse. Le concert s'est terminé à 10 heures et les auditeurs se sont retirés charmés autant qu'impressionnés de cette captivante soirée. SILVIO.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

L'épuration des eaux

Monsieur le rédacteur en chef
du *Journal de Roubaix*,

Si la personne qui a écrit la lettre si sensée concernant l'épuration des eaux par les grands industriels que la salissent, organisait une réunion de protection des contribuables appelés, d'après le projet soumis à l'enquête, à payer l'épuration sans avoir participé aux bénéfices des peigneurs ou autres, elle atteindrait bien plus sûrement le but désiré qu'en engageant les intéressés à se rendre à Lille pour protester individuellement.

Nos charges sont déjà assez lourdes à Roubaix et elles ne semblent pas sur le point de diminuer puisqu'il est question encore de surtaxer le département du Nord de quelques nouveaux centimes additionnels pour l'instruction publique.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remercîments, l'assurance de mes sentiments distingués.

Un protestataire.

Le Square

Roubaix, le 7 juillet 1886.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Cet après-midi, vers 2 h. 1[2 pour préciser, un gamin traînait au bout d'une ficelle, rue Notre-Dame, un tibia qu'il avait enlevé au Square où va s'élever le monument des Arts industriels ?

Si, pour des motifs qui ne sont plus à discuter, on refait à nouveau des fouilles dans cet ancien cimetière qui renferme encore les restes des parents de presque tous les Roubaisiens, il est de stricte convenance d'y apporter les soins nécessaires pour éviter toute profanation.

Agréez mes saluts empressés, X...

PETITE CORRESPONDANCE

A un repenti. — Votre position est très digne d'intérêt. Laissez-nous quelques jours pour étudier le cas que vous nous soumettez.

FEUILLETON DU 9 JUILLET 1886. — N° 17

LIVADIA

PAR JACQUES BRET

VII

Le lendemain était un dimanche ; à l'heure de la messe, la marquise et son fils se trouvèrent seuls près de la voiture qui les attendait. Ils montèrent en silence, et quand ils furent en route, la marquise remarqua des larmes dans les yeux du jeune homme ; elle lui prit la main en lui disant d'une voix affectueuse :

— Il ne faut pas te chagriner, mon enfant. C'est par une longue patience que tu amèneras ta femme à partager ta foi et tes prières.

— C'est vrai, ma mère, je le sais ; mais n'aurait-elle pu au moins venir s'agenouiller près de moi ? C'est si dur d'être séparés ainsi ! blessure de cœur d'abord, blessure d'amour-propre ensuite de ne pouvoir amener ma femme à donner à nos paysans l'exemple qu'ils ont toujours reçu de vous.

— Mon cher fils, reprit la marquise avec une douce autorité, si tu veux que ta femme arrive à ce but tant souhaité, souviens-toi d'éviter deux choses. La première de lui en parler directement et surtout avec mauvaise humeur ; la seconde de mêler mon nom à tes exhortations. Livadia, par caractère et par éducation, ne voudra être ni prêchée ni humiliée ; ménage-là, si tu en veux obtenir quelque chose.

Louis médita ces sages conseils pendant le saint sacrifice ; il était triste et contus sous les regards de tous ces braves gens qui cherchaient près de lui la belle compagne qu'il venait d'amener au pays. Il comprenait vaguement qu'il était en face d'une nature de fer que rien ne ferait plier, et pourtant quand l'image de Livadia flottait devant ses yeux, il sentait passer en lui comme un anéantissement d'ivresse et d'amour.

Après la messe, ils revinrent au château où les attendait le déjeuner qu'on avait l'habitude de retarder le dimanche. Louis, pénétré des conseils de sa mère, monta rapidement à la chambre de Livadia, à laquelle il comptait ne rien dire de la souffrance intime qu'elle lui avait infligée. Il était résolu à agir par tendresse, il comprenait qu'il ne fallait point obliger ce beau front à se courber ; c'est à force d'amour qu'il essayerait de l'amener à lui.

Mais il ne la trouva pas dans son appartement. Il descendit au salon, la chercha, l'appela sans recevoir de réponse. Enfin la femme de chambre de la marquise, la vieille Marie, lui dit qu'on avait amené de la gare pendant la messe un cheval russe que la jeune marquise semblait aimer beaucoup, qu'elle en avait été très joyeuse, avait immédiatement demandé son amazone, et écrit un mot pour M. le marquis. Et Louis lut tristement sur une carte ces trois lignes griffonnées :

« Mon père vient de m'envoyer Pérolef ; je suis ravie, je cours faire une promenade ; déjeunez sans moi. »

Confus, mécontent, il présenta ce billet à sa mère, qui, malgré toute son indulgence, ne put l'empêcher de froncer le sourcil. Il lui déplaisait de voir la jeune femme, à peine connue dans le pays, courir les chemins comme une aventurière, alors que tous les bra